



Tintigny, le 28 juin 2013

## **Commune de Vaux-sur-Sûre**

Opération de Développement Rural/ Agenda 21 Local

Compte rendu du Groupe de Travail Environnement

30 mai 2013

### **Présents :**

**Participants :** voir liste

**Bureau Lacasse :** Carine MARQUET

**FRW :** Stéphane GUEBEN et Emilie DUBOIS, agents de développement FRW

### **Ordre du jour**

1. Présentation de l'Opération de Développement Rural/ Agenda 21 Local
2. Quelques éléments de contexte

*Les différents supports d'information – l'info GT, la fiche thématique et le montage PowerPoint visionné en séance - sont téléchargeables sur le blog [www.pcdr-vaux-sur-sure.be](http://www.pcdr-vaux-sur-sure.be)*

3. Cadre et objectifs de la réunion
4. Travail en sous-groupes
5. Mise en commun

## Débats/informations

### **Distribution d'eau**

- Pourquoi la commune ne gère-t-elle pas elle-même la distribution d'eau ? A l'époque, la commune a revendu le réseau d'eau à la SWDE car celui-ci devenait fort vétuste. Le renouvellement du réseau n'aurait pas été possible sans subsides. De plus, il s'agira de s'assurer que les organismes qui accompagnent la Commune en matière d'eau (AIVE et SWDE) prennent en compte l'augmentation de la population prévue pour Vaux-sur-Sûre.
- Valorisation de l'eau de pluie : certains bâtiments publics récupèrent l'eau de pluie, notamment le service des travaux pour l'arrosage, la construction,...
- Bien que la Commune soit riche en eau, il est interdit de puiser de l'eau dans les ruisseaux.

### **Epuraton**

- On attend le projet de station d'épuration à Sibret depuis tellement longtemps (30 ans), est-il encore raisonnable d'y croire ?
- En zone d'épuration individuelle, ce ne sont pas les nouveaux propriétaires qui vont penser à une épuration autonome groupée. Il s'agirait d'instaurer un tel projet avant la vente des terrains (à inclure dans les prescriptions urbanistiques du lotissement ?).
- Le lagunage est peut-être une solution à envisager pour Sibret. Quels sont les avantages et les inconvénients de ce système ?
- Une station d'épuration est prévue à long terme à Bercheux (ou Juseret ?)
- Tous les bâtiments communaux disposent d'une station d'épuration individuelle.
- Vaux-sur-Sûre est une commune riche en sources (209 au total) et en eau de manière générale. Malgré tout, il y a peu de villages (9) pouvant profiter d'un ruisseau pour évacuer ses eaux usées. Dès lors, il faut être vigilant à ne pas renvoyer les futures évacuations des villages sans ruisseaux vers ces ruisseaux qui ont déjà bien du mal à supporter la charge de « leur » village.
- Le problème principal vient des maisons déjà existantes et sans système d'épuration individuel. Vu le coût, comment inciter les propriétaires à faire évoluer leur installation ?
- Le village de Sibret pose un problème considérable. En effet, comme il est prévu d'y installer une station d'épuration, la grande majorité des habitations rejettent tout à l'égout sans la moindre épuration. Que faire pendant cette période transitoire qui risque d'être longue ?
- Qu'en est-il de la législation par rapport à l'abreuvement du bétail dans les ruisseaux ? Bien qu'il y ait de nets progrès (clôtures, abreuvoirs, pompes à museaux,...) il reste des pratiques persistantes
- Deux points négatifs sont émis face aux systèmes d'épuration individuelle :
  - o La consommation électrique (certains les débranchent pour faire des économies)
  - o L'entretien et le contrôle. Une fois installé, il n'y pas de contrôle sur le bon

Fondation Rurale de Wallonie

Rue de France, 19a - 6730 TINTIGNY

Groupe de travail Environnement – 30/05/2013

Tél: (0)63 44 02 02

Fax: (0)63 44 02 09

fonctionnement ni la qualité des eaux émises.

- Un candidat propriétaire est informé lors de l'acte d'achat si son terrain se trouve sur une wateringue. Comment le savoir si on loue ?
- Un comité wateringue peut regrouper plus de 200 propriétaires.

### ***Paysage***

- Enterrement des lignes hautes tensions : il est en cours notamment au niveau de Villeroux (raccordement BNP Paribas, Sibret, Poteau de Morhet).
- Soutien du PNHSFA pour la plantation de haies. Il existe un contrat d'entretien des haies pour les agriculteurs négocié par la Commune. Malgré cela, il y a peu de haies qui ont été plantées. Les problèmes soulevés par les agriculteurs sont
  - o L'entretien
  - o La perte de surface
- Plantation de haies d'espèces indigènes chez les privés : il existe des réglementations urbanistiques en la matière. Le service d'urbanisme a un rôle d'information qui pourrait être renforcé. Qu'en-est-il du contrôle ?

### ***Environnement***

- La quantité de déchets verts portés au parc à conteneur est étonnante. Pourquoi la commune ne valoriserait-elle pas ses déchets verts ? Part ailleurs, la revente de compost par Idelux permet à la commune d'obtenir une réduction des taxes sur les immondices.
- Il est dommage d'être peu informé des projets qui existent en matière d'environnement sur le territoire communal. Ex : jardin partagé scolaire

### ***Biodiversité***

- La commune compte 1000ha de forêt. La commune essaye d'augmenter cette superficie par l'acquisition de certaines parcelles. La gestion par le DNF se passe bien.
- La proportion feuillus/résineux est actuellement en cours de rééquilibrage dans le domaine public (DNF). L'objectif est de 20% de feuillus pour 80% de résineux.
- La Commune se lance dans la gestion différenciée de ses espaces verts. Un cadastre est en cours au niveau du PNHSFA.
- Un bon outil : [www.openstreetmap.org](http://www.openstreetmap.org). Il s'agit d'une carte du monde librement modifiable, faite par l'apport de tous ceux qui le souhaitent. Les données sont libres d'être téléchargées et utilisées.

### ***Pollution***

- Le choix des entreprises présentes sur les zonings est estimé comme positif en raison du peu de désagréments (bruits, fumées ou autres) qu'elles génèrent. Il est souhaitable de continuer dans ce sens.
- Aire autoroutière de Remichampagne est souvent très sale => nombreux déchets

## Projets

### **Distribution d'eau**

- Encourager les ménages à placer des citernes d'eau de pluie.
- Augmenter la récupération de l'eau de pluie au niveau des bâtiments publics (citerne de grande capacité) afin de favoriser son utilisation.
- Valoriser et remettre en service les fontaines dans les villages.

### **Epuraton**

- Encourager le recours à l'épuration autonome groupée dans les prescriptions urbanistiques des lotissements.
- Réaliser une information sur les waterings :
  - o Soirée thématique
  - o Journée du patrimoine
  - o Visites guidées
  - o ....
- Réduire la pollution des eaux de ruissellement des routes et surtout de l'autoroute.

### **Paysage**

- Inciter la plantation de haies d'espèces indigènes dans les jardins privés.
- Planter des anciens fruitiers comme le « malus » dans les haies agricoles pour leur qualité de pollinisateur
- Inciter la détection des plantes invasives. Ex. Centralisation de l'information,...

### **Environnement**

- Valoriser le compost au niveau communal.
- Valoriser les espèces mellifères et protéger des butineuses
- Susciter la vocation d'apiculteur :
  - o Via des personnes clés à identifier ou la création d'une école
  - o Trouver un endroit pour mettre des ruches à disposition
- Apprendre ou transmettre les bonnes pratiques ou les pratiques qui se perdent :
  - o Entretien et mise en valeur des vergers : choix des espèces (recours aux anciennes espèces par exemple), taille des arbres (greffage et marcottage). Le verger communal de Morhet pourrait servir de lieu pour ces activités.
  - o Encourager les jeunes à la pêche (une société de pêche vient de rouvrir). Dans l'esprit du chèque-sport, y intégrer la pêche.
  - o ...
- Créer un cercle horticole local pour
  - o Promouvoir les espèces indigènes, les anciennes variétés de fruitiers,...
  - o Transmettre et apprendre les bonnes pratiques (greffage, marcottage, ...)
  - o Informer et sensibiliser aux différents projets présents sur le territoire...

### **Biodiversité**

- Veiller à augmenter la superficie des bois communaux.
- Rééquilibrer la proportion feuillus/résineux

- Créer des zones de dépôts pour faciliter le travail d'extraction du bois et ménager les chemins forestiers
- Coordination des propriétaires forestiers privés pour faciliter la vente de bois et le travail qui l'accompagne
- Dans le cadre de la forêt multifonctionnelle (Nouveau Code Forestier), la forêt peut avoir une fonction touristique et de loisirs. Dès lors, il serait utile de :
  - o Répertorier sur une carte les forêts communales et les arbres remarquables (NDLR : le recensement officiel est publié en ligne sur <http://geoportail.wallonie.be/WalOnMap/>)
  - o Etablir un cadastre des chemins et rétablir les (ou des) chemins qui ont disparu. Le recensement pourrait être effectué par des groupes de marcheurs, cyclo ou vététistes.
  - o Créer de nouvelles entrées sur le Ravel. Il existe de nombreuses parcelles privées autour du Ravel. Il faudrait pouvoir créer (faciliter) de nouveaux accès permettant de rejoindre le Ravel. Par exemple : aménagement au fond de la rue des Cuves (Sibret).
  - o Encadrer le brame du cerf
- Plantes invasives : informer via le bulletin communal sur la menace de la prolifération de ces espèces et réaliser un cadastre au niveau communal (alimenté par un travail citoyen de localisation).

### **Pollution**

- Mieux informer sur le radon. Il existe des fascicules d'information au service de l'urbanisme
- Limiter les déchets le long des voiries en distribuant des filets pour les remorques. Une action de ce type sera prochainement organisée par Idélux.
- Rappeler le code de la route qui oblige la couverture des remorques.
- Installer de petits modules de collecte de déchets dans certains villages isolés. Ce projet est actuellement à l'étude à la Commune.

## Participants à la réunion du 30 mai 2013

Titre	Nom	Prénom	N° logement	Adresse	CP	Localité
M.	Adam	Bruno	58	Morhet	6640	VAUX-SUR-SURE
M	Besseling	Yves	8	Hompré	6640	VAUX-SUR-SURE
Mme	Collot	Sandrine	2	Clochimont	6640	CLOCHIMONT
M.	Dourte	Michel	15	Rue de Marche	6640	VAUX-SUR-SURE
M.	Hornard	Christian	35	Rue du Wez	6640	VAUX-SUR-SURE
M.	Jaumotte	Christian	66	Rue du Centre	6640	VAUX-SUR-SURE
M	Laloy	Luc	68	Route de Neufchâteau	6642	VAUX-SUR-SURE
Mme	Lamoline-Grégoire	Pascale	67B	Route de Neufchâteau	6642	VAUX-SUR-SURE
M.	Louis	Léonce	26	Remichampagne	6640	VAUX-SUR-SURE
M.	Magis	Gabrielle	2	Poisson-Moulin	6640	VAUX-SUR-SURE
M.	Mars	Guy	10	Rue du Fortin	6640	VAUX-SUR-SURE
Mme	Mathu	Brigitte	48	Assenois	6640	VAUX-SUR-SURE
M.	Nicolay	Pierre	31B	Chemin de Martelange	6640	VAUX-SUR-SURE
Mme	Pirotte	Henriette	7	Rue de Chestraimont	6640	VAUX-SUR-SURE
Mme	Reyter	Sonia	95E	Bercheux	6640	VAUX-SUR-SURE